

Archives

Adresse : *3 rue Etienne Sabatié 33500 Libourne*

Tel : *05 57 55 33 45*

Mail : *archives@mairie-libourne.fr*

Horaires : *le mardi et vendredi de 9h à 12h; le jeudi de 14h à 17h. Sur rendez-vous les autres jours.*

Le service des Archives municipales de Libourne a pour principales missions :

- › La collecte des documents produits et reçus principalement par les services municipaux et les établissements publics à vocation municipale.
- › Le classement en procédant aux tris et éliminations éventuelles.
- › La conservation selon les normes archivistiques, reliure et restauration des registres, cartes et plans ...
- › La communication au public (généalogistes, recherches scientifiques, recherches à caractères administratifs...) en salle de lecture.
- › La mise en valeur du patrimoine archivistique par des activités pédagogiques et des manifestations culturelles (expositions temporaires, Journées européennes du Patrimoine, Journée mondiale des archives ...).

Handicap

Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des places de stationnement réservées sont aménagées à proximité de l'établissement (rue E. Sabatié et Place Saint-Jean).

Consultation en salle de lecture

La salle de lecture est ouverte gratuitement à toute personne, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le prêt à domicile n'étant pas autorisé, les lecteurs ont la possibilité de demander la copie d'un document (sous réserve qu'elle ne nuise pas à sa conservation), à l'exception des registres ainsi que de tous les documents reliés.

Les appareils photographiques sont autorisés sans flash.

Fonds des archives

Fonds ancien

- › Registres paroissiaux de l'Eglise Saint-Jean de 1608 à 1823

<https://www.libourne.fr/accueil/culturelle/archives>

- › Collection des délibérations de la commune (depuis 1270)
- › Nombreux dossiers concernant le commerce, l'administration, les comptes, des lettres patentes fixant privilèges et les relations de la commune avec le pouvoir royal.

Le fonds ancien est constitué des archives antérieures à 1789. Les premiers documents de la ville sont rassemblés dans le Livre Velu 1189 à 1534.

L'inventaire de ce fonds a été réalisé au XIXe siècle par J.B. Burgade dans son « Inventaire analytique des Archives de Libourne, 1189-1790 », ainsi que par J.A. Brutails dans « L'inventaire sommaire des Archives Municipales, antérieures à 1790 ».

Fonds moderne

- › Tables décennales de 1802 à 1922
- › Registres de naissance de 1793 à 1908
- › Registres de mariage de 1793 à 1927
- › Registres de décès de 1793 à 1989


Ce fond regroupe les documents postérieurs à 1790 jusqu'à 1940. Il contient les registres d'état civil depuis 1783.

Fonds contemporain

Il se compose des documents versés par les différents services de la municipalité. Ce fonds est présent dans le service d'archives depuis 1983 sous la série W. Série qui engendre le classement continu des documents provenant de l'administration, dans l'ordre chronologique de ces versements. Ces documents sont soumis à des règles de communication au public. Cependant les registres de délibération du Conseil Municipal et les arrêtés sont immédiatement communicables.

Bibliothèque historique

Les archives municipales de Libourne disposent d'une bibliothèque. Ces ouvrages concernent essentiellement Libourne et ses alentours, mais également des événements historiques majeurs.



HOTEL DE VILLE
42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h